-Éducation physique et à la santé, 1ere secondaire, 043102 Enseignant : Mathieu Riopel (MR) et Pier-Luc Denis (PD)

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise) Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en ().								
Étape 1	Étape 2	Étape 3						
(MR et PD) - Course (gestion de course, filières énergétiques engagées, endurance) (MR) - Touch football (initiation aux types de tracés, lancer, réception, marquage-démarquage) (PD) - Tchoukball (Initiation aux règles, différents lancers, réception, marquage-démarquage)	(MR et PD) - Basket-ball (règles de base, utilisation de l'espace, prise de décision et d'information, marquage- démarquage, lancers, la passe) (MR) - Volley-ball (règles de base, touches, manchettes, services) (PD) - Lutte (application des principes d'équilibre, respect de l'adversaire, sécurité)	(MR et PD) - Badminton (service court et long, dégagement, amorti) (MR) - Soccer (règles de base, conduite de balle, passe, tir au but) - Baseball (initiation) (PD) - Ultimate frisbee (Initiation aux règles, différents lancers, réception, marquage-démarquage)						

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières		
Agenda Pluri portail (Pour lecture et évaluations théoriques)	Costume d'éducation physique		
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement		
Projet IB concernant les saines habitudes de vie (échelonné sur les 3 étapes)	S'investir à la course de 3 à 4 fois semaines lors de la première étape Reprise d'examen en récupération		

Éducation physique et à la santé, 1ere secondaire						
Compétences développées par l'élève						
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques (C1)	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève tient compte des caractéristiques du contexte dans lequel il effectue une activité (activités cycliques, à action unique, d'adresse et technico-artistiques) afin de faire les choix appropriés pour son exécution d'actions (selon les techniques enseignées) et d'enchainements (dans l'ordre planifié). Il exécute une variété d'actions motrices et de combinaisons d'actions en contrôle et de façon efficiente (rythme, direction et continuité). Il applique des principes qui répondent aux contraintes de l'environnement physique. Il fait un bilan de sa prestation pour en dégager les points forts et les difficultés qu'il doit corriger selon des principes associés à l'exécution d'actions motrices. Il applique les règles de sécurité et d'éthique qui s'imposent selon le contexte					
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques (C2)	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève élabore en coopération (avec un ou plusieurs partenaires) des plans d'action selon ses capacités, celles de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il tient compte de ses partenaires ou de ses opposants lorsqu'il exécute des actions et des stratégies prévues dans le plan d'action tout en s'ajustant aux situations imprévues. Il applique les principes d'action planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication. Il joue le rôle prévu aux plans d'action. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Il évalue, avec ses partenaires, la démarche, les plans et les résultats afin de déterminer les améliorations souhaitables et les éléments à conserver.					
Adopter un mode de vie sain et actif (C3)	Au cours de l'année, l'élève élabore des plans de pratique régulière d'activités physiques et d'amélioration ou de maintien de saines habitudes de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée de 20 à 30 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Il évalue sa démarche, ses plans, ses résultats, l'atteinte de ses objectifs et dégage les apprentissages réalisés.					

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend 3 compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin									
1 ^{re} étape (20 %) <mark>Du 30 août au 8 novembre</mark>		2 ^e étape (20 %) <mark>Du 22 novembre au 7 février</mark>		3 ^e étape (60 %) <mark>Du 10 février au 22 juin</mark>					
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin			
Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation en :	Oui	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation en : 30% Volley-Ball/Lutte C1	Oui	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation en :	Non	Oui			
25% Touch- Football/Tchoukball C2 25% Test 2km C1 50%Participation, effort C3		30% Basket-Ball C2 40% Participation, effort C3		30% Travail IB C3 40% Participation effort C3					